Vous noterez la présence, à la gauche, de madame Louise Philibert, qui est la sténographe, et du responsable de la sonorisation, à droite, monsieur Yvon Lamontagne. Comme pour la première partie de la consultation, tout ce qui est dit au cours de l'audience est enregistré. La transcription des notes sténographiques sera accessible sur le site internet de l'Office dans une semaine environ.

Je veux aussi mentionner que la commission est soutenue dans son travail par monsieur Gilles Vézina, qui est attaché de recherche et de documentation à l'Office; par monsieur Laurent Maurice Lafontant, qui est préposé à l'accueil et que vous avez eu l'occasion de rencontrer en arrivant; par madame Amélie Brunelle Bourque, qui est chargée de la logistique.

La séance de cet après-midi devrait prendre fin vers 15h15, au plus tard 15h30, si tout se déroule comme prévu. Nous prendrons une pause d'une dizaine de minutes à mi-parcours.

Comme vous le savez, la commission tient à ce que le climat demeure serein. Je rappelle donc que les propos malveillants ou les interventions qui portent atteinte aux droits fondamentaux ou à la réputation d'autrui ne seront pas reçus et feront l'objet d'une intervention de ma part.

Comme il est de coutume en matière de consultation publique, si pour une raison ou une autre des inexactitudes se glissaient dans les propos qui seront tenus cet après-midi, les représentants de la Ville pourront user d'un droit de rectification. C'est la présidente, c'est-à-dire moi, qui leur a accordé la possibilité d'exercer ce droit à fin de la séance seulement. Il s'agira, bien entendu, de rectifier un fait ou des données, et non pas d'émettre un commentaire ou un avis de la part de la Ville.

Alors, sur ce, j'invite immédiatement, madame Diane Bernier à venir à l'avant, s'il-vousplaît.

90

65

70

75

80

85

LA PRÉSIDENTE:

Bonjour, Madame.

95

Mme DIANE BERNIER:

Vous m'entendez bien?

100

LA PRÉSIDENTE :

Oui.

Mme DIANE BERNIER:

105

Alors, je vais ramasser mon courage et ma mémoire. Je suis une simple citoyenne de 78 ans. Le projet pilote était bien réussi. Bravo! Mais, j'aimerais vous expliquer pourquoi je pense que la fermeture de Camillien-Houde au transit devrait être devrait être limitée juillet et août.

110

Je suis âgée. Je ne fais plus de vélo. Je ne fais plus de longues marches. Je me déplace en transport en commun ou en voiture. La mienne est petite et hybride. Je fais attention à l'environnement, à la montagne, parce que je la chéris depuis très longtemps. Quand j'avais 30 ans, je faisais trois-quarts d'heure de ski sur la montagne, avant d'aller travailler. Je me déplaçais, évidemment, avec ma voiture. Aujourd'hui, je suis retraitée et j'habite du côté ouest. J'emprunte occasionnellement le chemin Camillien-Houde. Je ne l'emprunte pas tous les jours, parce que je suis retraitée, mais je l'emprunte pour goûter la nature, surtout l'hiver, puisque je ne fais plus de ski alpin. Je visite aussi le cimetière Mont-Royal, où j'ai acheté un lot pour ma vie future, et j'aime m'y promener et marcher dans le cimetière, c'est gratuit, ailleurs ça ne l'est pas.

115

L'hiver, la fin de semaine, le stationnement, du Lac aux Castors est plein, dès 10 heures

120

125

le matin. Je le sais, j'y suis allée à quelques reprises. Il faut donc, se déplacer pour rejoindre l'autre stationnement, près de la maison Smith., et, de là, je peux marcher ou faire de la raquette. Malheureusement, j'utilise ma voiture pour m'y rendre parce que c'est plus facile et plus rapide. Je possède une voiture. Je crois que nous sommes plusieurs personnes âgées à nous prévaloir de ce privilège. Je ne vous ennuierai pas avec les statistiques sur la population vieillissante, vous les connaissez. Et d'autres vous parleront des embouteillages monstres que la fermeture au transit crée en période scolaire.

130

Quant aux cyclistes qui veulent s'entraîner en tout temps, c'est leur privilège, mais faut-il pour autant priver plusieurs milliers de personnes de la facilité de circuler? Il y en a 38 000 qui ont signé la pétition contre. En plein hiver, ils vont sûrement s'entraîner ailleurs. Alors, pourquoi ils ne commencent pas un peu plus tôt?

135

Moi et les gens de ma génération, nous sommes âgés, mais nous existons. Nous payons nos taxes et nous aimerions profiter facilement des plaisirs de la montagne. Vous savez, quand on vieillit, il faut faire beaucoup de deuils. J'en ai fait plusieurs. Mais celui-là en coûte beaucoup.

140

En ces temps de travaux multiples et de cônes orange à profusion, est-ce le bon moment pour rajouter des entraves à une circulation difficile pour tous et, bien sûr, pour les gens de mon âge? À 78 ans, on s'adapte et on fait des compromis. Est-ce que les personnes de ma génération seraient les seules à en faire?

145

Alors, je propose donc d'ouvrir tout le chemin Camillien-Houde aux automobilistes en dehors de juillet et août, pour que les citoyens plus âgés puissent aussi profiter plus simplement et plus facilement de la montagne.

LA PRÉSIDENTE:

150

Merci beaucoup, Madame Bernier, on aura quelques questions. Peut-être une première que je vous poserais qui concerne votre expérience de personne qui conduit une voiture. Avez-

vous, soit avant ou après le projet pilote et même pendant le pilote, connu ou remarqué des problèmes de cohabitations, de côtoiement, de partage de la route entre les automobilistes, les cyclistes et les piétons? Et, si vous aviez des suggestions là-dessus?

Mme DIANE BERNIER:

160

165

LA PRÉSIDENTE:

Hum...

Non. Avez-vous des suggestions? Vous vous déplacez à l'intérieur de la montagne...

Mme DIANE BERNIER:

Hum, hum.

LA PRÉSIDENTE:

170

... vous avez parlé d'un stationnement à l'autre, mais sur le site comme tel du parc. Avezvous des recommandations que vous pourriez nous faire en regard des personnes plus âgées ou dont la mobilité peut être un peu plus réduite?

175 | Mme DIANE BERNIER:

Bien...

LA PRÉSIDENTE:

180

Des choses que vous aimeriez voir changer?

185

Moi, je suis venue ici pour parler en mon nom et au nom des personnes de ma génération, les autres...

LA PRÉSIDENTE :

190

Oui, mais je vous interroge comme une personne....

Mme DIANE BERNIER:

Oui.

195

LA PRÉSIDENTE:

... comme représentant d'un groupe d'âge.

200 Mme DIANE BERNIER:

Bien, les personnes qui ont une mobilité réduite, elles se promènent... oui, il y en a qui se promènent en autobus, mais il y en a beaucoup qui se promènent en voiture.

LA PRÉSIDENTE :

Oui.

Mme DIANE BERNIER:

210

205

Et la voiture c'est plus facile pour aller d'un stationnement à l'autre que de faire un grand détour. Je le sais qu'on peut faire un grand détour par l'auto, mais ça me prend 25 minutes de

215

plus, si je fais le grand détour. C'est plus rapide et plus facile d'aller d'un stationnement à l'autre. Et j'ai pensé aussi au père de famille, l'hiver, qui vient avec sa luge puis ses trois enfants; il vient pas en autobus, il vient en voiture, et, s'il arrive après 10 heures, il ne peut pas stationner. C'est trop petit, c'est rempli à 10 heures le matin les fins de semaine.

LA PRÉSIDENTE:

220

Parfait.

Mme DIANE BERNIER:

225

Alors, il fait quoi? Rembarquer tout son monde et faire un grand détour pour aller dans l'autre stationnement? Franchement.

LA PRÉSIDENTE :

230

235

Ça va pour moi.

Mme LUBA SERGE, commissaire:

Vous avez dit que vous utilisez le transport en commun aussi. Est-ce que vous l'utilisez pour vous rendre sur la montagne ou à ...

Mme DIANE BERNIER:

Non.

240

Mme LUBA SERGE, commissaire:

Non?

Non. Je l'ai pris pour venir ici, mais quand je viens au centre-ville, je viens en transport en commun. Mais la montagne, là, je pourrais, je le sais bien, mais je ne le fais pas.

Mme LUBA SERGE, commissaire ::

Vous n'êtes pas loin de l'autobus 11? Ce n'est pas un trajet qui vous intéresse ou c'est difficile?

Mme DIANE BERNIER:

C'est parce que la 11, il faut être fort en technologie pour savoir quand il passe, parce qu'il ne passe pas souvent.

Mme LUBA SERGE, commissaire :

O.K.

Mme DIANE BERNIER:

265

245

250

255

260

L'aller, ça peut toujours aller, en calculant bien ses affaires. Mais le retour, c'est plus compliqué, il faut être un expert en...

Mme LUBA SERGE, commissaire:

270

Et l'autre question : vous seriez d'accord d'arrêter la circulation en transit...

Mme DIANE BERNIER:

275

Oui.

	Mme LUBA SERGE, commissaire :
	durant les mois de juillet et août?
280	Mme DIANE BERNIER:
	Oui. Pour les cyclistes, s'ils veulent s'entrainer, je n'ai pas d'objection. Il faut faire des compromis dans la vie.
285	Mme LUBA SERGE, commissaire ::
	Alors, pour vous c'est vraiment un compromis?
290	Mme DIANE BERNIER:
290	Oui.
	Mme LUBA SERGE, commissaire :
295	Durant l'été, est-ce que vous êtes allée sur la montagne
	Mme DIANE BERNIER:
300	Non.
	Mme LUBA SERGE, commissaire :
	ou c'est plutôt l'hiver que

Non, plutôt l'hiver.

Mme LUBA SERGE, commissaire:

310

305

Oui, d'accord. Ça va pour moi. Merci.

M. GAÉTAN LEBEAU, commissaire:

315

Bien, peut-être une précision. Je vous écoutais parler, puis vous parliez comme si d'après vous le transit c'est quelque chose d'acquis, mais c'est pas acquis. Il n'y a rien d'acquis pour le moment. La Ville réfléchit à cela. Elle nous a donné le mandat de réfléchir avec les citoyens. On fera des recommandations. Puis je peux pas vous dire quelles seront les recommandations, on verra dans le temps comme dans le temps. Mais, après, la Ville décidera. Alors, pour l'instant il n'y a rien d'acquis.

320

Mme DIANE BERNIER:

325

Monsieur Ferrandez est derrière le projet, et je ne me fais pas beaucoup d'illusions. Il est très puissant, lui. Il est contre les automobilistes. Tout le monde le sait. Moi aussi je le sais.

LA PRÉSIDENTE:

Mais, madame Plante qui a donné le, qui a invité, le comité exécutif...

330

Mme DIANE BERNIER:

Je le sais.

335	LA PRÉSIDENTE :
	a donné le mandat à l'Office et ce pourquoi on vous consulte, c'est pour faire un rapport avec des recommandations.
340	Mme DIANE BERNIER:
	Je l'apprécie. C'est pour ça que je me suis déplacée.
345	LA PRÉSIDENTE :
	C'est bien. Alors, il me reste à vous remercier d'avoir pris la peine, d'avoir pris l'autobus
	Mme DIANE BERNIER:
350	Oui.
	LA PRÉSIDENTE :
355	pour être venue nous rencontrer et nous faire part de votre expérience. Écoutez, est-ce que je peux vous proposer, je vois que votre présentation est sur papier
	Mme DIANE BERNIER:
360	Oui.
	LA PRÉSIDENTE :
365	que vous la déposiez

Oui.

370 LA PRÉSIDENTE :

... auprès de madame Nault, qui va voir à ce qu'elle apparaisse sur le site internet de l'Office.

375 | Mme DIANE BERNIER:

D'accord.

LA PRÉSIDENTE :

380

Merci beaucoup, Madame Bernier, d'être venue. J'appellerais maintenant monsieur Victor Balsis, s'il vous plaît.

M. VICTOR BALSIS:

385

Bonjour.

LA PRÉSIDENTE :

390

Bonjour, Monsieur. Allez-y.

M. VICTOR BALSIS:

395

Mon nom est Victor Balsis, je suis résident de l'arrondissement Ville-Marie, dans le secteur Est, dans le district de Sainte-Marie. Je vais présenter mon mémoire. J'ai fait une petite présentation qui ajoute quelques images et quelques autres concepts de mon mémoire écrit que j'ai déposé.